

«Face aux nombreux conflits, la réponse de la communauté internationale est scandaleuse.»

Philippe HENSMANS

62 pays ont ratifié le Traité sur le commerce des armes en 2014. Une des victoires mondiales, selon Amnesty.

Amnesty international : un bilan 2014 négatif

Amnesty dénonce l'inertie des dirigeants

Amnesty International a publié son rapport 2014-2015 sur la situation des droits humains dans 160 pays du monde. Et le bilan est largement négatif.

● **Interview : Caroline FIXELLES**

Philippe Hensmans, vous êtes le directeur de la section belge francophone d'Amnesty. Le bilan 2014 présenté dans le rapport est négatif...

Nous sommes confrontés aujourd'hui à l'émergence de nombreux conflits. Et la réponse de la communauté internationale est scandaleuse. Soit elle est trop lente, soit inexistante au regard d'intérêts particuliers ou d'opportunisme politique. D'ailleurs, il faudrait commencer par supprimer le droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, en cas de génocides ou autres atrocités de masse.

À l'image des menaces terroristes qui ont visé certains pays en début d'année, 2015 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Nous ne sommes pas optimistes pour 2015. De plus en plus de populations civiles sont sous le contrôle de groupes armés, la crise des réfugiés s'aggrave tandis que les gouvernements continuent de bloquer leurs frontières. La liberté d'expression est de plus en plus menacée, notamment au nom de nouvelles lois antiterroristes. Les

événements de ce début d'année sont le résultat d'une combinaison de mesures discriminantes prises au nom de lutte contre le terrorisme (contrôle des populations, etc.) et des régimes dictatoriaux du Moyen-Orient et d'Afrique notamment.

La population est-elle aujourd'hui plus encline à accepter les dérives au nom de la sécurité ?

J'ai l'impression. On le voit avec les écoutes téléphoniques. Les gouvernements cachent ces pratiques à leurs citoyens et se justifient ensuite par des obligations sécuritaires. Et comment la population réagit ? « On n'a qu'à m'écouter, je ne suis pas un terroriste. » Mais quand ils apprendront que leurs données privées sont utilisées pour des raisons fiscales...

Contre ces dérives, pensez-vous que votre rapport a un impact ?

Nous ne sommes jamais assez satisfaits de l'impact. Par contre, je ne dis pas que ce rapport va faire basculer les choses du jour au lendemain mais il permet au moins d'évoquer des situations dont on ne parle jamais. Et les 160 pays analysés ont tous quelque chose à se reprocher. Ce rapport est également un soutien à ceux qui luttent contre la violation des droits de l'homme dans leur pays. C'est aussi, du fait de son grand écho médiatique, une interpellation aux gouvernements. Savoir que 20 % des armes vendues en Arabie Saoudite viennent de Belgique doit interpeller à la fois les autorités et la population. Enfin, tous les ans, chaque pays est mis sur la sel-

lette lors de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. Et les pays n'aiment pas ça, d'autant plus que nous y apportons notre rapport.

Comment jugez-vous la capacité d'action d'Amnesty aujourd'hui ?

Nous sommes satisfaits même si les choses bougent dans tous les sens, avec des pas en avant et des pas en arrière comme la montée en puissance d'État islamique (EI). Nous pouvons compter sur notre légitimité auprès des autorités mondiales à qui nous faisons des recommandations. Après, tout n'est pas facile. Nous nous sentons parfois un peu impuissants face aux groupes armés. On ne sait pas toujours comment rentrer en contact avec eux. Et puis, ils ne dépendent pas de la Déclaration des droits de l'homme mais de la Convention de Genève (droit de la guerre) qui est moins stricte.

Vos dernières retombées ?

Une grande victoire en 2014 fut l'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes, signé par 130 pays et ratifié par 62. Même si nous exhortons encore des pays comme la Chine, les États-Unis ou la Russie à le ratifier, c'est le résultat de 20 années de mobilisation. Par ailleurs, nos recommandations au Maroc en termes de lutte contre la torture ont payé : des caméras ont été installées dans certaines salles d'interrogatoire. Enfin, nous pouvons citer notre action en faveur de ce blogueur saoudien, condamné à 1000 coups de fouets. Depuis 5 semaines, il n'y a pas eu de flagellations. ■

Les conditions de détention belges visées

Le rapport d'Amnesty donne une vision complète de la situation des droits humains dans 160 pays. Mais qu'en est-il en Belgique ? L'organisation pointe du doigt les mauvaises conditions de détention. « La surpopulation continue d'avoir un effet préjudiciable. En mars, la population carcérale dépassait de plus de 22 % la capacité d'accueil des établissements pénitentiaires », peut-on lire dans le rapport. Amnesty dénonce également les conditions d'emprisonnement des détenus ayant des troubles mentaux. « Ils sont placés dans les quartiers psychiatriques de prisons ordinaires. Or, l'accès aux soins de santé appropriés y est limité », dit le rapport.

L'organisation considère par ailleurs que les musulmans font toujours l'objet de discrimination chez nous, notamment vis-à-vis de l'emploi et de l'accès aux biens et aux services. Concernant les violences faites aux femmes, un sondage d'Amnesty de février 2014, estime qu'un quart des femmes belges se sont vues imposer des relations sexuelles par leur partenaire et 13 % ont été victimes de viol en dehors du couple. Enfin, pour la communauté LGBTI, Amnesty salue la nouvelle loi de mai 2014 interdisant la discrimination fondée sur l'identité de genre et l'expression de genre. **Ca.f.**

AFRIQUE

«L'Afrique a tout connu en 2014»

«*L'Afrique a tout regroupé en termes de violation des droits de l'homme : massacres, conflits, liberté d'expression bafouée...*», note Philippe Hensmans. Amnesty s'inquiète de l'ascension de groupes armés (Boko Haram, etc.).

Améliorations en 2014 : Amnesty cite l'adoption d'une résolution historique sur la protection des droits de tous, indépendamment de l'orientation sexuelle. Ainsi que les charges confirmées contre Laurent Gbagbo, ex-président ivoirien, accusé de crimes contre l'humanité. ■

AMÉRIQUES

43 étudiants mexicains morts

Philippe Hensmans pointe les nombreuses manifestations violemment réprimées par les autorités (Venezuela, Brésil, Mexique) ainsi que la montée en puissance d'organisations criminelles qui ont fait des milliers de morts. On peut notamment citer l'exécution de 43 étudiants mexicains.

Améliorations en 2014 : En janvier, 53 prisonniers politiques cubains ont été libérés, suite à l'annonce par les États-Unis et Cuba de leur décision de renouer des relations diplomatiques. ■

ASIE

Chine et Corée du Nord visées

La Chine et la Corée du Nord représentent un «*grand paquet de violations des droits de l'homme*», selon Philippe Hensmans. D'autres points noirs concernent l'Afghanistan et le Pakistan où les civils ont fait l'objet de violences terribles.

Améliorations en 2014 : Amnesty souligne l'ouverture d'une enquête sur les pratiques de torture aux Philippines, la reconnaissance juridique des personnes transgenres en Inde et la libération de sept prisonniers d'opinion au Vietnam. ■

EUROPE

Un retour à la guerre froide

«*2014, une année de régression pour l'Europe*», dit Amnesty. Le conflit dans l'est de l'Ukraine et l'annexion de la Crimée par la Russie témoignent d'«*un retour à la guerre froide avec toutes les dérives que l'on connaît*», selon Philippe Hensmans. En outre, les murs aux frontières sont toujours plus hauts, sous la pression de partis nationalistes. En 2014, 3 400 réfugiés sont morts en Méditerranée.

Améliorations en 2014 : L'UE a initié une procédure contre la République tchèque sur la manière dont les Roms sont traités vis-à-vis de l'éducation. ■

MOYEN-ORIENT

Une capacité à faire le buzz

Les conflits en Syrie et en Irak ont été responsables de milliers de morts. Les groupes armés, comme État islamique (EI), montent en puissance. «*Ces groupes ont en plus la capacité de faire le buzz sur internet, explique Philippe Hensmans. Ils postent des vidéos (exécution, propagande) à portée mondiale.*»

Améliorations en 2014 : Amnesty signale plusieurs libérations : celle d'un journaliste d'Al-Jazeera en Égypte et celle d'un Tunisien, détenu depuis 2 ans, pour avoir publié des articles et des dessins jugés offensants pour l'Islam. ■